

LA CAMPAGNE CONSCIENCE ALIMENTERRE EN MARCHÉ



Caravane de sensibilisation Conscience AlimenTERRE

Editorial

La campagne Conscience AlimenTERRE met en lumière la problématique de la toxicité des pesticides chimiques de synthèse pour l'environnement et les humains. Lancée dans le réseau Inades-Formation, analyses, études, sensibilisation et plaidoyers sont les maîtres-mots de cette campagne qui veut amener tout un chacun à questionner ce qu'il mange et à exercer sa citoyenneté alimentaire, au regard d'une alimentation saine suffisante et durable. Suivons quelques bureaux nationaux dans leurs activités et M. Baridomo nous en dire plus sur la campagne.

Dans ce numéro

- ✓ Éditorial
- ✓ Pesticides chimiques : la nécessité de l'amélioration du cadre juridique
- ✓ Promotion des systèmes alimentaires durables : Inades-Formation Burkina favorise le partage d'expérience
- ✓ Interview avec M. Baridomo Pascal sur la campagne Conscience AlimenTERRE

Pesticides chimiques de synthèse : la nécessité de l'amélioration du cadre juridique



Dans le cadre de sa campagne de plaidoyer intitulée « Campagne Conscience AlimenTERRE », plaidant en faveur du droit à une alimentation saine pour la concrétisation du droit à l'alimentation en Afrique subsaharienne, Inades-Formation Togo a commandité une analyse du cadre réglementaire existant en matière de pesticides chimiques de synthèse au niveau national, au

regard de la réglementation internationale et communautaire.

Les résultats ont fait l'objet d'un atelier de restitution le 30 juin 2023 à Lomé.

Il ressort de l'analyse que le Togo, à l'instar d'autres Etats, est partie à plusieurs conventions et textes réglementaires. Malheureusement ces textes restent peu intégrés dans les réglementations nationales. « Après des ateliers avec des producteurs et des études de cas dans la zone de production des produits maraîchers à Lomé et dans la commune Amou 3, les résultats ont révélé une présence de pesticides chimiques de synthèse non homologués, malgré les réglementations

Suite p2

Ont collaboré à ce numéro :

M. Adessou Kwaku Sena,
Secrétaire Général

Mme Moroh Marcelle, chargée de
communication, Secrétariat Général

M. Baridomo Pascal, chargé de
plaidoyer Secrétariat Général

M. Patrice Da, Chargé de
communication, Inades-Formation
Burkina

Mme Hounsime Charlotte,
chargée de communication, Inades-
Formation Togo

internationales et nationales en vigueur », confie Mme Sélome ADOUSSI HOUETOGRON, Directrice d'Inades-Formation Togo.

«L'analyse de ce cadre juridique révèle plusieurs insuffisances, entre autres, la non concordance entre le cadre législatif national et les dispositions du cadre juridique international, le déficit de réglementation sur les différents maillons de développement des pesticides, l'insuffisance liée à la gestion des déchets résultant des emballages et des pesticides périmés, l'insuffisance liée au suivi de flux d'entrée et d'utilisation des pesticides, la non prise en compte des bio pesticides dans la réglementation. Au Togo, nous avons des textes et un cadre juridique pertinent mais le problème c'est au niveau de leur applicabilité. Il est donc important que le gouvernement soit beaucoup plus regardant sur l'entrée et la gestion de ces pesticides chimiques », souligne Paul Dossou BANKA, expert en droit international de l'environnement et consultant à la réalisation de l'étude.

L'étude recommande donc « l'élaboration et l'adoption d'une politique et d'une stratégie agro-écologique intégrant les pesticides, l'adoption d'une politique de promotion des bio-pesticides, la mise en place d'une structure nationale de sécurité sanitaire des aliments, le renforcement des sanctions pénales, l'élaboration et l'adoption d'un cadre réglementaire qui prend en compte tous les maillons du secteur des pesticides, l'élaboration et la vulgarisation des guides de bonnes pratiques d'utilisation des pesticides homologués pour chaque maillon ».

La rencontre a réuni les acteurs de la campagne conscience AlimenTERRE, les ministères en charge de la gestion des pesticides, les services techniques déconcentrés de l'État, les organisations paysannes, les étudiants, les associations de consommateurs, les enseignants chercheurs.

Avec ces recommandations, Inades-Formation Togo et ses alliés comptent entamer une action de plaidoyer auprès des décideurs politiques afin de renforcer le cadre réglementaire national en matière d'importation, de circulation et d'utilisation des pesticides chimiques de synthèse dans l'agriculture.

Promotion des systèmes alimentaires durables : Inades-Formation Burkina favorise le partage d'expérience



Inades-Formation Burkina a organisé le 12 mai 2023 un atelier national de réflexion et de partage d'expériences de promotion des systèmes alimentaires durables. L'activité a eu lieu à Ouagadougou dans la Salle de Conférence de l'Hôtel Ouind Yidé. Objectif

visé : contribuer à la mobilisation et à l'engagement des alliés du plaidoyer « Conscience AlimenTERRE » pour la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse au Burkina Faso et pour une réglementation plus rigoureuse du secteur.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le Correspond National agroécologie du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH). Il a rappelé la préoccupation de ce ministère concernant l'utilisation abusive des pesticides chimiques et ses efforts dans le sens du développement de l'agroécologie. Il a en outre loué l'initiative d'Inades-Formation Burkina de réfléchir avec différents acteurs sur la promotion de systèmes alimentaires durables au Burkina Faso. M. Adama SAVADOGO avait à ses côtés au présidium Mme Marcelle TONDE, représentante du PCA d'Inades-Formation Burkina et M. TOCOMA SY, Représentant de l'ONG Belge Broederlijk Delen (BD).

La restitution d'une étude initiée par Inades-Formation sur les cas d'utilisation intensive des pesticides chimiques de synthèse a été un des temps forts de l'atelier. Cette restitution a été assurée par le Dr Adèle Ouédraogo. L'étude a été conduite par cette chercheuse de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) de Bobo-Dioulasso. Dans

sa présentation, elle a évoqué entre autres les réalités suivantes: la majorité des producteurs utilisent des pesticides chimiques synthèse et surtout non homologués, il y a un faible niveau d'utilisation des équipements de protection individuelle et un non-respect des doses recommandées avec des niveaux très excessifs en culture maraîchère.

L'étude a également révélé une mauvaise gestion des emballages par les agriculteurs qui les abandonnent souvent dans les champs, le niveau de contamination élevé des eaux par les résidus de pesticides chimiques de synthèse, une importation et utilisation de pesticides non homologués et hautement dangereux surtout en production maraîchère. Parmi les recommandations dégagées, on retient : Imposer aux producteurs un niveau d'instruction minimum pour les traitements phytosanitaires, former les agriculteurs sur les techniques de gestion intégrée des ravageurs, sensibiliser les consommateurs afin qu'ils imposent aux producteurs une production saine.

Au programme de l'atelier, il était également inscrit une communication sur la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie (SND-AE) avec un accent mis sur les bio intrants, la place et le rôle de la société civile dans la mise en œuvre cette stratégie. M. Adama SAVADOGO, Correspondant National agroécologie du MARAH était chargé d'intervenir sur le sujet.

L'atelier sur les expériences de promotion des systèmes alimentaires durables a été l'occasion pour le CNABio (Conseil national de l'agriculture biologique), à travers sa Coordinatrice Clémence SAMBA/LANKOANDE de présenter le plan d'action pour la promotion des bio intrants. L'atelier s'est terminé par des échanges sur des pistes de collaboration entre différents acteurs pour le plaidoyer en faveur de la réduction des pesticides chimiques de synthèse. Parmi les différentes idées dégagées, il a été convenu entre autres de l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur les l'utilisation des herbicides. Cette activité se réalisera en partenariat avec le CNABio.

Il y a un peu plus de deux ans, en mars 2021, Inades-Formation lançait officiellement la campagne Conscience AlimenTERRE à Abidjan, en Côte d'Ivoire. M. Baridomo Pascal, chargé de plaidoyer au Secrétariat Général d'Inades-Formation et chargé du pilotage de ladite campagne au niveau réseau, nous fait le point de la campagne depuis lors et nous partage les résultats.



M. Baridomo Pascal,
Chargé de plaidoyer

LIF : Inades-Formation a lancé la campagne Conscience AlimenTERRE en mars 2021. Qu'est-ce qui a motivé cette campagne et qu'en attendez-vous ?

La campagne «Conscience AlimenTERRE» a pour but final de promouvoir des pratiques, des comportements et des politiques publiques en faveur des systèmes alimentaires respectueux de la santé humaine et de l'environnement. Il s'agit d'un volet plaidoyer du programme structurant « Systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale, pour une alimentation saine et durable ». En effet, les modèles dominants en matière agricole reposent sur la dépendance vis-à-vis des pesticides et fertilisants chimiques de synthèse. Il est reconnu que l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse est préjudiciable à la santé des agriculteurs, de leur entourage, des consommateurs et à l'environnement. Or, c'est l'environnement qui héberge les ressources de la biodiversité dont dépend la production durable. Cette situation contraste avec l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'Homme, l'article 11 du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et différentes conventions ratifiées par nos Etats. C'est pour cela qu'Inades-Formation affirme que «la toxicité des pesticides chimiques de synthèse pour les humains et l'environnement, constitue une entrave au droit à l'alimentation saine et durable ».

Pour réussir le plaidoyer, la campagne travaille sur la conscientisation des agriculteurs et des consommateurs pour qu'ils soient de véritables acteurs de changement en faveur du droit à l'alimentation saine et durable.

LIF : Comment se déroule la campagne dans le réseau ?

BP : La campagne a trois objectifs : Premièrement, sensibiliser le grand public sur le droit à l'alimentation saine et durable à travers le développement d'une citoyenneté alimentaire et une veille au droit à l'alimentation saine ; Deuxièmement, plaider pour la réduction de l'importation de pesticides chimiques de synthèse et pour une réglementation rigoureuse et contrôle du secteur ; Troisièmement, plaider pour l'adoption des politiques et programmes publics en faveur de solutions agroécologiques. La campagne vise différentes cibles (agriculteurs, consommateurs, communautés scolaires et universitaires, décideurs).

La première étape a été de définir le contenu utilisable par toutes les dix associations du réseau. Le slogan a été adopté « **L'Alimentation est un droit et manger, un vote** », le titre de la campagne est également unique à tout le réseau « **Conscience AlimenTERRE** ». Une brochure de présentation de la campagne a été éditée pour que les utilisateurs s'en servent sans interpréter différemment ni biaiser l'esprit de la campagne. Deux ateliers interBN ont été tenus (2020 à Lomé et 2022 à Bujumbura) pour assurer une cohérence

dans la mise en œuvre de la campagne. Les consignes de lancement officiel de la campagne au niveau national ont été mises en partage pour plus de cohérence et prise en compte du contexte. Des thématiques d'études ont été ciblées pour mettre en exergue les évidences afin de favoriser la sensibilisation et le plaidoyer au niveau des pays, des sous-régions et à l'échelle du réseau. Il y a aussi la construction des alliances à différents niveaux dont l'ouverture, la collaboration avec la CEDEAO, notamment sur les mécanismes ouest africains en matière d'homologation de pesticides (Commission ouest africaine d'homologation des pesticides COAHP) et les réflexions sur les mécanismes de promotion de l'agroécologie.

LIF : Comment le public réagit à cette campagne ?

« Pour leur toxicité, il est reconnu que l'utilisation intensive de pesticides chimiques de synthèse est préjudiciable à la santé des agriculteurs, de leur entourage, des consommateurs et à l'environnement. »

BP : Le public est diversifié et réagit selon les intérêts et sensibilités. Nous retrouvons des agriculteurs réceptifs, exposés aux risques des pesticides chimiques de synthèse et qui adoptent les solutions agroécologiques. En revanche, il y a d'autres qui sont formés à la logique selon laquelle la productivité dépend

de l'utilisation des intrants chimiques de synthèse.

Les consommateurs sont plus positivement sensibles à la campagne et surtout au sujet de la sécurité sanitaire des aliments, compte tenu des différentes maladies liées à ce que l'on mange.

D'une manière générale, le message accroche le public. En même temps, il dérange les promoteurs des intrants chimiques de synthèse. Cela se comprend car il y a un enjeu de marché et de contrôle de systèmes de production.

C'est pourquoi il faut nous faire entendre et dominer les porteurs d'avis contraires aux nôtres.

LIF : Déjà deux ans que la campagne est officiellement en cours, quelles sont les avancées et résultats obtenus ?

BP : Par rapport aux capacités des entités du réseau, je dirai que les BN **disposent** d'arguments issus des études menées pour soutenir le débat citoyen, notamment, (i) les études exploratoires sur le contexte des pesticides chimiques de synthèse (09 pays), (ii) la prise en compte des conventions internationales sur la gestion des risques de pesticides chimiques (05 pays), (iii) études de cas des effets des pesticides chimiques sur la santé et l'environnement (3 pays).

Par rapport à la sensibilisation du grand public et développement des alliances : La campagne Conscience AlimenTERRE est conduite dans les dix pays d'intervention d'Inades-Formation. Elle a été officiellement lancée dans 7 pays. Elle a suscité l'implication des autorités compétentes, en particulier celles des ministères en lien avec l'Agriculture. Cela explique la pertinence grandissante de la campagne aux yeux du public et des autorités.

En termes de mobilisation sociale, des CNAF et d'autres alliés sont mobilisés pour accompagner Inades-Formation dans la mise en œuvre de la campagne. Aussi, des groupes d'acteurs de médias sont constitués et fidélisés par des contrats dans certains pays. Cela permet de porter nos messages aux plus grands nombres et influencer l'opinion.

L'action menée a suscité une dynamique de synergie avec des ONGs du Nord (Europe) sur le plaidoyer contre l'exportation vers l'Afrique des pesticides chimiques interdits dans les pays d'origine.

Par rapport à l'influence sur les processus décisionnels, il est reconnaissable que le processus évolue lentement. Le débat sur la réforme en matière de réglementation du secteur des pesticides chimiques est plus développé et inclusif dans tous les pays d'intervention. L'action menée en collaboration avec les autres, est en train d'influencer l'adoption des solutions agroécologiques par les autorités. Au Burkina, le Gouvernement a adopté la stratégie nationale sur l'agroécologie. Au Burundi, le Ministère en charge l'agriculture a approuvé les fiches

« Les consommateurs sont plus positivement sensibles à la campagne et surtout au sujet de la sécurité sanitaire des aliments, compte tenu des différentes maladies liées à ce que l'on mange. » »

techniques de production et d'utilisation de certains intrants agroécologiques. Elles seront intégrées dans les outils d'encadrement agricoles par ledit ministère.

La participation au pilotage du programme régional Agroécologie au niveau de la CEDEAO offre à Inades-Formation une opportunité d'influence sur la réflexion et le développement des solutions agroécologiques. Sur base d'un rapport d'étude, une réflexion est portée à cette échelle sur les mécanismes de financement de l'agroécologie.

LIF : Quelles seront les prochaines actions prioritaires de la campagne ?

Les agendas dans les différents pays devront porter sur les aspects suivants :

- Faire un bilan mi-parcours à l'échelle du réseau,
- Poursuivre des études spécifiques dans certains pays et celles d'envergure régionale comme CEDEAO, CEEAC, EAC pour tenir compte des politiques communautaires.
- Communiquer assez sur les actions de la campagne à travers des foras, séminaires, conférences, webinaires, affiches, événements populaires comme des caravanes, tournois sportifs, mise à contribution des différents médias ;
- Travailler sur l'élaboration des notes politiques, documents d'analyse et de proposition d'aide à la prise de décision et animer des réflexions publiques en mettant à contribution des évidences issues des études et débats-citoyens réalisés ;
- Travailler à faire adopter par les autorités les propositions sur la réforme de la réglementation et la réduction de l'importation des pesticides chimiques de synthèse ;
- Fédérer davantage les acteurs de l'agroécologie et travailler à faire adopter par les autorités les propositions sur les politiques et programmes en la matière.

Témoignages d'un bénéficiaire

Je m'appelle NKENGURUKIYE Placide, originaire de la Province Cibitoke, Commune Murwi, Colline Mirombero au Burundi.

Je suis un agriculteur modèle grâce à l'accompagnement d'Inades-Formation Burundi. Dans le temps, je faisais recours aux produits chimiques de synthèse contre les ravageurs des plantes et la protection des récoltes en stock. Avec les nouvelles pratiques, j'ai évolué. Je partage quelques exemples.

Pour un terrain de 40mx40m, avec 10 kg de semence de haricot, la récolte était de 40 à 50 Kg malgré l'utilisation des produits chimiques de synthèse. Mais, avec les l'utilisation des biofertilisants notamment le Bokashi, que nous avons localement baptisé « Ntabizawimbure », la même superficie produit entre 75 et 80 kg. Pour le maïs, sur un terrain de 15mx60m, la situation est presque la même. La récolte a doublé, passant de 70 kg à 150kg. Il en est de même pour la culture de manioc. Sur un terrain de même superficie que le maïs ci haut-évoquée, la récolte qui était entre 100 kg et 150 kg, varie pour le moment entre 600 kg et 700 kg.

La production obtenue me permet de nourrir ma famille et de vendre le surplus sur le marché. Ainsi je suis en mesure de couvrir les besoins familiaux. Tenez, en 2018, je considérais un éleveur d'une vache comme un homme très riche, mais maintenant, j'ai acheté 3 vaches. Nous sommes en bonne santé, ma famille et moi. Je dois avouer que tout ce que je suis, c'est grâce à l'utilisation des biofertilisants et biopesticides dans mes champs. Dans tous les cas, avec les nouvelles techniques apprises, il m'est facile d'avoir une somme nette de 500 000 FBU par saison culturale. Je suis très satisfait grâce à l'accompagnement d'Inades-Formation Burundi.